



**CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE**  
Année 20..... / 20.....

**Enfant :**

Nom ..... Prénom .....  
 Né(e) le ...../...../ 20..... à : ..... Nationalité .....  
 Scolarisé(e) à ce jour  Oui  Non Si Oui Ecole : .....  
 Ville..... Département. .... Classe actuelle .....

**Représentants légaux :**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Mobile :...../...../...../...../..... Email : ..... @ .....  
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : .....  
 Situation familiale :  Marié(e)/pacsé(e)/vie maritale  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Célibataire  
 Lien de parenté avec l'enfant :  Père  Mère  Tuteur/tutrice

Nom : ..... Prénom : .....  
 Mobile :...../...../...../...../..... Email : ..... @ .....  
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : .....  
 Situation familiale :  Marié(e)/pacsé(e)/vie maritale  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Célibataire  
 Lien de parenté avec l'enfant :  Père  Mère  Tuteur/tutrice

**Tiers Déléataire :**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Mobile :...../...../...../...../..... Email : ..... @ .....  
 Situation :  Famille d'accueil  Maison d'enfants

**Lieu de résidence principal de l'enfant** (en cas de garde alternée, indiquez le domicile qui définira le périmètre scolaire)

Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....

**Frère(s) et sœur(s) scolarisés**

NOM	Prénom	Né(e) le	Ecole fréquentée/classe

Déclarant exacts les éléments portés sur au dossier et avoir pris connaissance des modalités d'inscription et d'admission,

A Saint Philbert de Grand Lieu  
Le ...../...../.....

Signature du/des représentant(s) légal(aux)  
disposant(s) de l'autorité parentale

La demande d'inscription ne pourra être validée que sous réserve du dépôt ou de l'envoi postal du présent certificat et accompagné des pièces obligatoires mentionnées ci-dessous dans les délais à :

**MAIRIE - 24 rue de l'Hôtel de Ville - 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU - 02.40.78.09.16**

- Livret de famille (ou acte de naissance pour les étrangers)
- Carte Nationale d'Identité de l'un des représentants légaux
- Justificatif de domicile de moins 3 mois (facture fournisseur d'énergie, quittance de loyer bailleur,...)

Et selon votre situation :

Parents divorcés ou séparés : la copie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant. A défaut, une attestation écrite de l'autre représentant donnant l'autorisation de la scolarisation sur la commune

Pour les personnes hébergées :

- Attestation sur l'honneur signée par l'hébergeant
- Copie de la pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant

L'affectation d'un(e) élève dans l'enseignement public répond à la sectorisation scolaire (arti L.131-5 et L.131-6 du Code de l'Education). Les secteurs scolaires sont définis par délibération en Conseil Municipal  
Ce certificat est directement transmis par la Mairie au Directeur ou la Directrice de l'école concernée.

Une fois l'inscription validée par la Mairie, le(la) Directeur(trice) de l'école concernée procèdera, **sur rendez-vous à l'admission** de l'élève en l'inscrivant sur le registre matricule de l'école.

L'admission définitive des élèves venant d'une autre école sera établie lorsque le certificat de radiation de l'école d'origine aura été délivré et remis au Directeur/à la Directrice.

## **Ne rien inscrire en dessous de ce trait : partie réservée à la Mairie**

---

Dossier reçu en mairie le : .....

Décision de la Mairie :

**Inscription acceptée** : Enfant inscrit dans l'établissement scolaire :

- Ecole Maternelle Jean Rostand
- Ecole Elémentaire Jean Rostand
- Ecole primaire Jacqueline Auriol

**Inscription refusée** pour le motif : .....

Transmis au directeur/trice de l'école le : ...../...../.....

**Le Maire**

**Stéphan BEAUGÉ**